

Bulletin Municipal

Rétrospective de l'année 2025

Au sommaire de ce numéro

Un mot pour conclure

**Informations générales -
Vie de la commune**

**Les mots des
associations**

VOTRE MAIRIE

Tél : 02 32 53 40 66

E-mail : secretariat@fontainebellenger27.com

Adresse : 2 Place Etienne Lemeilleur

27600 Fontaine Bellenger

Site Web : www.fontainebellenger.fr

Facebook: Commune de Fontaine Bellenger



Au Cœur de la Vie Communale

Chères Bérengéaises, chers Bérengéois,

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau bulletin municipal, publié comme chaque année. Vous y retrouverez un large panorama de la vie de notre commune au cours des douze derniers mois : un retour sur les événements marquants, les projets menés, les actions engagées et les moments partagés qui font la richesse de notre village.

Ce bulletin rassemble également l'ensemble des informations d'état civil – naissances, mariages et décès – ainsi qu'un point complet sur les travaux réalisés ou en cours, afin de vous tenir informés de l'évolution de notre cadre de vie.

Vous y trouverez plusieurs rappels utiles, notamment concernant le recensement militaire, les règles liées au bruit ou encore des informations sur le démarchage, afin de préserver la tranquillité de chacun. Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons à votre écoute pour faire vivre notre commune, ensemble et au quotidien.

Répertoire



MAIRIE



02.32.53.40.66



Retrouvez nous sur
Panneau Pocket



secretariat@fontainebellenger27.com



Commune de
Fontaine Bellenger



Permanence du Maire et ses Adjoints le mardi & vendredi de 17 H à 19 H (et/ou sur RDV)



Ouvert au public le mardi & le vendredi de 14 H à 19 H

Ouvert au public le mercredi de 9 H à 12 H



Nos associations communales

Le Comité des Fêtes:

Présidente: Mélanie LABARRE

Contact: 06 03 23 84 92

comitedesfetesfb@gmail.com

La Compagnie des Cabotins:

Président: Laurent Quentin

Contact: 06 79 89 66 03

compagnie.cabotins@gmail.com

La Gym du Plateau de Madrie :

Présidente: Sophie Léhé

Contact: 06 12 17 47 56

Les Marches Bérengéaises:

Présidente: Martine Letoucq

La Dynamic'Bérengéaise:

Présidente: Claudine Royer

Contact : 09 79 44 07 15

royer.didine@orange.fr

Association des Parents d'élèves des astronautes de Fontaine Bellenger:

Présidente: Mathilde Menu

Contact: 06 29 28 58 72

fontainebellengerparentsseleves@gmail.com

Le Foot AILLY / FONTAINE BELLENGER

Président: David Deparrois

Contact: 06 70 79 86 88

ÉCOLE Thomas Pesquet

Directrice de l'école :

Madame Létaux Marie



02 32 53 05 71



0270961y@ac-normandie.fr

Horaires de l'école :

8 H 30 - 12 H 00

13 H 45 - 16 H 15

Cantine scolaire

Responsable de la cantine:

M. DUPLOUIS Jean-Claude

gérée par Nadine



02 32 52 08 41

Garderie scolaire

Responsable de la garderie :

M. DUPLOUIS Jean-Claude

gérée par Linda & Leila



06 07 28 16 16

Bilan 2025 et hommage à ceux qui font vivre notre village



Chères Bérengéaises, chers Bérengéois,

À l'heure où s'achève une année riche en projets et en événements, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et d'épanouissement pour 2026.

Chaque début d'année est l'occasion de regarder le chemin parcouru, mais aussi de tracer les perspectives qui guideront nos actions futures.

Construire demain sans oublier d'où l'on vient !

En 2025, nous avons choisi de poursuivre une politique d'investissements raisonnés, mesurés, mais tournés vers l'avenir. Notre volonté demeure claire : agir avec responsabilité tout en répondant aux besoins grandissants de notre commune. Fontaine-Bellenger doit continuer à se développer tout en restant fidèle à son identité, à son patrimoine et à son esprit village où il fait bon vivre.

Nous avons réalisé de nombreux investissements pour préserver et valoriser le patrimoine communal, renforcer la sécurité et moderniser les équipements publics, améliorer les infrastructures scolaires, soutenir l'attractivité et le dynamisme local.



Nos agents, acteurs essentiels du bien-vivre

Nos actions n'auraient pas la même portée sans l'engagement quotidien de nos agents communaux, dont le travail contribue largement au bon fonctionnement de la commune. Je tiens à remercier chaleureusement Nadine, Leila, Hélène, Jessica et Cathia pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir en septembre Alexandre, nouvel agent chargé des espaces verts et de l'entretien des bâtiments. Son arrivée renforce notre capacité à entretenir et embellir notre cadre de vie. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses missions.



*Le Maire et ses agents communaux.
Deux agents absents sur la photo*

Nos associations, nos anciens, nos habitants : les piliers de notre village

Le dynamisme de notre village s'exprime également à travers une vie associative riche et pleinement investie. Je tiens à saluer le travail du Comité des fêtes, toujours présent pour créer des moments conviviaux qui créent du lien social et développent le vivre ensemble.

Un grand merci à la Dynamic'Bérengeoise, la compagnie de théâtre Les Cabotins, les Marches Bérengeoises et la Gym's du Plateau de Madrie, qui animent notre village et participent au rayonnement de notre commune. Leur engagement est précieux et nous leur adressons toute notre reconnaissance. Je tiens également à remercier chaleureusement les bénévoles de la bibliothèque de notre commune. Grâce à eux, nous avons une bibliothèque fonctionnelle qui enrichit notre vie culturelle.

Cette année, je souhaite aussi mettre à l'honneur nos anciens, qui occupent une place essentielle dans la vie de notre village. Leur présence, leur mémoire, leur expérience sont des richesses inestimables. Ils rappellent l'importance de la transmission, du lien intergénérationnel et du respect de nos traditions. Nous nous efforçons de rester attentifs à leurs besoins, en leur offrant écoute, accompagnement et proximité.

Enfin, je veux saluer l'ensemble des Bérengeoises et Bérengeois, car le cœur du village, c'est vous. Le lien social qui nous unit, les gestes solidaires, la bienveillance du quotidien, tout cela contribue à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Chacun, à sa manière, participe à préserver cet esprit si particulier qui caractérise notre village : un esprit d'entraide, de convivialité et de respect mutuel.

En 2026, nous continuerons à avancer avec ambition et pragmatisme, en veillant à respecter les besoins de tous, et en gardant comme ligne directrice l'amélioration continue de votre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, riche en projets en rencontres et de moments partagés. Que 2026 soit placée sous le signe du dynamisme, de la sérénité et du bien-être pour chacun d'entre vous.

LES ÉLECTIONS : Ce qu'il faut savoir

S'inscrire en ligne

Vous pouvez vous inscrire directement depuis chez vous via :
Démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales »
accessible sur service-public.fr.

S'inscrire en Mairie

Il est également possible de déposer un dossier papier à la mairie.

Prochaines élections :

Élections Municipales

Dimanche 15 mars 2026
(1er tour)

Dimanche 22 mars 2026
(2e tour)

Date limite des inscriptions

En ligne :
mercredi 4 février 2026

En papier :
vendredi 6 février 2026



Vous êtes absent(e)s ? Je fais une procuration

Si vous ne pouvez pas voter en personne, vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix.

2 façons de la faire

1) En ligne – simple et rapide

Rendez-vous sur le site [Maprocuration](https://maprocuration.fr).

Identifiez-vous (FranceConnect).

Désignez votre mandataire.

Validez ensuite votre identité dans un commissariat ou une gendarmerie (sauf si vous utilisez l'identité numérique France Identité : aucune validation sur place nécessaire).

2) Sur formulaire papier

Remplissez le formulaire de procuration (disponible au commissariat ou gendarmerie).

Présentez-vous avec une pièce d'identité dans un lieu habilité.

Le jour du vote :

La personne à qui vous avez donné procuration vote dans votre bureau de vote, en présentant sa pièce d'identité.

Conseil

Faites votre procuration le plus tôt possible, pour être sûr qu'elle soit validée avant l'élection.

ETAT - CIVIL

Du 1er janvier 2025 - 31 décembre 2025

Emmanuelle & Kévin se sont pacsés le 12/05/2025

P.A.C.S.

Félicitations à eux ! Peut-être qu'un mariage sera la prochaine étape ?

Comment se pacser ?

Pour procéder à l'enregistrement de votre dossier, il est essentiel de transmettre à la Mairie, au moins 15 jours à l'avance, la déclaration de PACS accompagnée de la convention. Vous devrez également fournir :

- Une copie de votre carte d'identité
- L'original de votre acte de naissance
- Un justificatif de domicile



*Un 2e PACS s'est tenu en Mairie.
Les personnes n'ont pas souhaité apparaître
dans le bulletin*

LES NAISSANCES DE L'ANNÉE 2025 :

POITTE TOURNADRE Roxane
née le 2/07/2025 à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf (76)

BERCHE DUPONT Agathe
née le 6/09/2025 à Rouen (76)

+ 1 naissance dont les parents ont choisi de rester anonymes



LES DÉCÈS DE L'ANNÉE 2025 :

Monsieur DELAMARRE Norbert
décédé le 9 avril 2025 à l'âge de 91 ans

Madame GODELLE Françoise
décédée le 12 avril 2025 à l'âge de 84 ans

Monsieur SEGUIN Jean-Claude, Ancien Combattant d'Algérie
décédé le 8 mai 2025 à l'âge de 84 ans

Madame PAGNOUX Odette
décédée le 15 août 2025 à l'âge de 92 ans

+ 2 décès dont la famille a choisi de ne pas faire mention.





ETAT - CIVIL

ANNEE 2025

Mariages

Cette année, la Municipalité a célébré l'union de 7 magnifiques couples. Chaque mariage est un témoignage d'amour et d'engagement, et nous souhaitons aux nouveaux mariés une vie pleine de bonheur et de complicité.



Le 18 janvier 2025

Julie et Guillaume se sont dit « oui » lors d'une cérémonie émotive entourés de leurs proches.

Leur union symbolise l'harmonie et le partage.



Le 5 juillet 2025

Jérôme et Katia ont uni leurs destins sous les étoiles d'une douce soirée d'été, promettant de s'aimer et de se soutenir à chaque instant.



Le 12 juillet 2025

Pauline et Vincent ont célébré leur amour par une belle journée ensoleillée.

Nous leur souhaitons une vie commune pleine de rires et de succès.



Le 13 septembre 2025

Cathia et Alexandre ont partagé leur joie avec famille et amis, marquant le début d'une aventure extraordinaire ensemble.

love

Nous félicitons chaleureusement ces couples et leur souhaitons tout le bonheur du monde dans cette nouvelle étape de leur vie.

Trois couples ont choisi de ne pas figurer sur le bulletin et deux autres se sont mariés dans une autre commune.

FINANCES

En chiffres

ça donne quoi ?



PATRIMOINE COMMUNAL

La rénovation de la toiture du lavoir fait partie des chantiers engagés cette année. Ce lieu emblématique, témoin du passé de notre village, mérite une attention particulière afin d'assurer sa préservation et de garantir sa pérennité. Coût : 9 928.15 € HT.

Le mécanisme de la cloche de tintement de l'église a bénéficié également d'une remise en état pour maintenir ce symbole sonore de notre vie locale. Coût : 11 727,00 € HT.

SÉCURITÉ

Dans le cadre de la législation imposant aux communes d'installer des bornes à incendie à moins de 200 mètres des habitations, la commune a ajouté trois nouvelles bornes en 2025 :

- Une située Rue du Pis Aller
- Une seconde Résidence du Val Sud
- Une troisième Résidence les Marnières

Le coût total de ces installations s'élève à 16 223,82 € HT. De plus, la borne située au Clos du Val d'Ailly a nécessité une réparation pour un montant de 2 758,95 € HT.



STRUCTURES SCOLAIRES



À l'école, plusieurs travaux ont été effectués : le remplacement de la chaudière (9 964.23 € HT), ainsi que la sécurisation du portail d'entrée grâce à la pose d'une gâche électrique (2 331.86 € HT). Les 4 urinoirs en primaire ont été changés pour 2 568.80 € et 5 WC primaire pour 1 499.80 € HT.

DYNAMISME LOCAL

L'équipe municipale a décidé de créer une plateforme en enrobé sur le stade, d'une superficie de 2000 m².

Cette initiative vise principalement à accueillir la fête foraine et à préserver la traditionnelle fête communale.

Elle est accessible à tous.

Le coût de cette opération s'élève à 44 000,00 € HT.



CONFORT

Une table de pique-nique va être installée sur une dalle en béton, au carrefour de la Rue Saint Quentin / RD 6015.

Cet aménagement va être réalisé après avoir constaté que plusieurs personnes s'arrêtaient régulièrement sur le bas-côté pour déjeuner le midi.

Cet aménagement est de 4 300.69 € HT



EQUIPEMENT FUNERAIRE

Afin de répondre aux besoins des familles et de permettre un accueil digne des défunts, un troisième columbarium a été installé au cimetière communal.

Cette nouvelle structure vient compléter les équipements existants et offrir davantage de possibilités pour le dépôt des urnes funéraires.

Coût de l'opération : 3 920,83 € HT

CADRE DE VIE

La commune a procédé au remplacement de la clôture de la cantine scolaire.

L'ancienne clôture, devenue vétuste au fil des années, présentait des risques pour les enfants. La nouvelle clôture, plus solide et mieux adaptée, permet désormais de garantir un environnement extérieur propre et sécurisé pour les élèves.

Coût de l'opération : 6 924.00 € HT



PORTAIL COULISSANT

Un portail autoportant coulissant a été installé afin de sécuriser l'accès à l'espace concerné et de prévenir les stationnements non autorisés.

Cet aménagement contribue à la préservation et à la bonne utilisation des équipements communaux.

Coût de l'opération : 8 905.00 € HT



"Des projets concrets pour améliorer le cadre de vie de notre village!"

Ces investissements, financés avec rigueur et équilibre, traduisent la volonté de la municipalité de préserver le patrimoine, renforcer la sécurité et améliorer le quotidien de chacun.



VIDEO-PROTECTION

La commune a installé des caméras de vidéoprotection dans certains lieux publics. Leur rôle est de prévenir les incivilités, de dissuader les actes malveillants et d'aider les forces de l'ordre en cas d'incident. Ce dispositif est encadré par la loi et respecte la vie privée de chacun. Il s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer la sécurité et la tranquillité au quotidien.

Son coût est de 15 939.70 € HT.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en congés ? Pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. La gendarmerie effectue alors des patrouilles autour de votre domicile pendant votre absence. Inscription simple et gratuite : auprès de la brigade ou via le site du Service Public.

LE DÉMARCHAGE

La Mairie est régulièrement contactée par des habitants concernant la présence de démarcheurs réalisant du porte-à-porte dans la commune.

Il est important de rappeler que la Mairie n'a pas le droit d'interdire le démarchage à domicile, celui-ci restant autorisé par la loi.

Cependant, afin d'encadrer cette pratique et de garantir la tranquillité des habitants, un arrêté municipal a été mis en place pour réglementer le démarchage sur la commune.

Démarchage autorisé

Lorsque des sociétés sont habilitées à effectuer du porte-à-porte, une information sera diffusée au préalable sur Panneau Pocket afin de prévenir les habitants de leur passage.

En cas de doute

Si vous êtes sollicités par des démarcheurs non annoncés ou que leur comportement vous semble suspect :

- contactez immédiatement la gendarmerie ;
- essayez de relever un maximum d'informations :
 - type de véhicule
 - immatriculation
 - description de ou des personnes
- ne laissez jamais entrer un inconnu dans votre domicile, même s'il se présente comme un professionnel.

La vigilance de chacun contribue à la sécurité de tous.

A 16 ANS ! LE RECENSEMENT

POURQUOI SE FAIRE RECENSER ?

Les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Cette démarche obligatoire constitue la première étape du Parcours de citoyenneté et permet ensuite de s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'État (brevet, permis de conduire, baccalauréat...).

Le recensement s'effectue en mairie. Il suffit de présenter une pièce d'identité, le livret de famille et, si nécessaire, tout document justifiant de la nationalité française.

À l'issue de cette démarche, une attestation de recensement est délivrée : elle doit être conservée précieusement.

La commune invite donc les jeunes concernés et leurs familles à accomplir cette formalité dans les délais afin d'éviter toute difficulté administrative ultérieure.

A 18 ANS, JE VOTE !

Quand un jeune s'inscrit pour sa journée de recensement citoyen à 16 ans, il effectue une démarche importante : ce recensement rend possible l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune à ses 18 ans, à condition d'avoir effectué le recensement.

CARTES ÉLECTORALES

Lorsque vous atteindrez l'âge de 18 ans, votre inscription sur les listes électorales sera effectuée automatiquement et une carte électorale vous sera adressée à votre domicile. Vous devrez ensuite la conserver.



FORMATION SECOURISTE



Le 8 avril 2025, une première session de formation aux premiers secours s'est tenue en Mairie.

Lors de la session, Monsieur Michel, doyen de la salle, a précisé avoir déjà été secouriste et avoir grandement apprécié cette formation de recyclage, lui permettant de rafraîchir ses compétences et de maintenir ses connaissances à jour. Il a souligné l'intérêt de ces rappels réguliers.

Nathan, du haut de ses 11 ans, a déclaré satisfait de la formation reçue, soulignant sa capacité désormais à intervenir utilement en cas de malaise. Il a notamment pu s'entraîner aux premiers secours en cas d'agression à l'arme blanche lors de la session.



Défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est disponible 24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence.

Un défibrillateur permet de réagir rapidement en cas d'arrêt cardiaque : il analyse le rythme du cœur et, si nécessaire, délivre un choc électrique pour tenter de le rétablir. L'appareil est simple d'utilisation et guide chaque étape par des instructions vocales.

N'hésitez pas à y avoir recours en cas de besoin : chaque minute compte.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR 2026

Une nouvelle session de formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) sera organisée le jeudi 26 février 2026, dans la salle du Conseil Municipal.

La formation se déroule sur une journée complète, de 9h à 18h, avec 1 heure de pause le midi. Il est possible d'apporter son repas et de déjeuner sur place.

Pour une meilleure qualité d'apprentissage, le nombre de participants est limité à 8 personnes.

Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver leur place.

Le règlement de 30 €, à établir à l'ordre de la Croix-Rouge, devra être fourni avant le jour J.

La Municipalité prend à sa charge 50 % du montant initial (60 €).

Pour s'inscrire, merci de contacter la Mairie par mail ou par tél.



MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DES RELATIONS LOCALES



Croix-Rouge française - 88 rue Didot - 75684 PARIS cedex 14

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Le président de la Croix-rouge française,

Vu le procès-verbal du formateur, en date du 27 juillet 2013, déclarant que Monsieur GUIBERT Brice né le 22 juillet 1981, remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, définies dans le référentiel national de pédagogie appliquée aux emplois/activités de Classe 3,

délivre à Monsieur GUIBERT Brice le présent certificat de compétences.
Fait à TAIN L HERMITAGE, le 31 juillet 2013

N° 26201307007006

Le président de la Croix-rouge française

Pr. Jean-Jacques Elédiam



ENTRETIEN DE LA COMMUNE

ENVIRONNEMENT

Qui entretient la commune ?

Alexandre, 39 ans, nous vient de la ville d'Ezy-sur-Eure. En 2004, il débute sa carrière comme ouvrier paysagiste au Jardin d'Anet, puis rejoint, en 2005, l'entreprise Brocquet à Marcilly-sur-Eure.

Par la suite, il intègre la fonction territoriale, d'abord à la commune d'Anet, puis à celle d'Ezy-sur-Eure, où il y restera pendant 17 ans.

Arrivé dans notre village en septembre 2023 par voie de mutation, Alexandre s'est rapidement investi pour maintenir une commune propre et agréable à vivre. Par son engagement et la qualité de son travail, il contribue activement à l'embellissement du village. Créatif et impliqué, ses réalisations sont largement appréciées par les habitants.

Villes et Villages FLEURIS

Alexandre a souhaité s'inscrire au concours des Villes et Villages Fleuris.

Lors de la cérémonie, il s'est vu remettre un prix d'honneur.

Nous le félicitons chaleureusement et l'encourageons à poursuivre sa passion pour le fleurissement.



Alexandre accompagné de l'Adjoint au Maire lors de la cérémonie des remises de prix

Il recherche des moteurs d'essuie glace, des planches minimum 1m sur 1m, des ours en peluche, minimum 1.20m

L'agent remercie toutes les personnes qui ont généreusement offert des matériaux pour l'aider à créer des décors pour la commune.



LES CRÉATIONS DE L'ANNÉE

UN VILLAGE BELLENGER

Portrait. Alexandre Lecomte, nouvel homme à tout faire de la commune

Il y a quelques semaines, les villageois ont découvert un magnifique terrain de billes dans la commune. Depuis, ce lieu de jeu incontournable est devenu le centre de toutes les animations, de bonheurs et de rencontres. Cette œuvre a été réalisée pendant les vacances scolaires par Alexandre Lecomte. Depuis 2018, l'employé municipal de la commune multiplie les initiatives pour la vie de l'école et de la commune. Au cours des fêtes de Noël, l'employé a confectionné des décorations de Noël, mais aussi des décorations de bonheurs, notamment des bonheurs en bois. Alexandre Lecomte débordant d'initiative pour faciliter l'animation pour les habitants du village, ou encore un arrosage automatique de 1,50 m de hauteur qui vient d'être installé aux abords de la mairie.

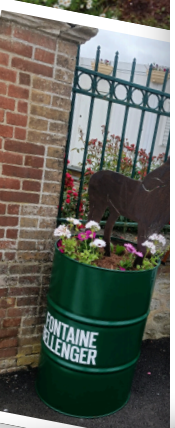


Alexandre Lecomte employé municipal a réalisé un magnifique terrain de billes.

pas de choix. Jean-Pierre De Winst, 2^e adjoint, en témoigne : « Nous étions en quête d'un remplaçant, nous n'avions plus d'employé. Il s'est tout très bien présenté. C'est un homme très sérieux, très compétent. Nous sommes toujours émerveillés par ce qu'il réalise. Il fait beaucoup pour les enfants. »

Concours des villes et villages fleuris

La population a remarqué un réel changement à tous points de vue. Alexandre entretient avec soin le fleurissement de la commune. À tel point, que la commune a décidé de porter sa candidature au concours des villes et villages fleuris régional. Alexandre est prêt à relever ce défi. « Je ne dispose pas d'abri contre le froid. Je compte commencer les plantations des massifs à partir de mi-mai. Il me faudra une semaine pour les réaliser. » Et d'ajouter : « Tout a été préparé pour la visite du jury fin juin. »



CADRE DE VIE

Animaux / Nuisances sonores / Elagage des haies

ANIMAUX

La commune rappelle aux propriétaires de chiens l'importance de veiller au bien-être de leur animal et au respect de l'espace public.



Les chiens doivent être tenus en laisse dans les lieux publics, et les propriétaires sont tenus de ramasser systématiquement les déjections afin de préserver la propreté des rues et des espaces verts.

Pour la tranquillité de tous, merci également de veiller à ce que les aboiements n'occasionnent pas de nuisances pour le voisinage.

La commune compte sur le civisme de chacun pour maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

NUISANCES SONORES

La commune rappelle que chacun doit veiller à limiter les bruits gênants afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des outils bruyants doivent être réalisés uniquement aux horaires autorisés.

Les comportements bruyants, que ce soit dans les habitations ou à l'extérieur, doivent également rester mesurés, surtout en soirée.

ARRÊTÉ



PRÉFECTORAL



ELAGAGE DES HAIES

La commune rappelle aux propriétaires l'importance d'entretenir leurs haies le long des voies publiques. Un élagage régulier permet d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes, tout en préservant le cadre de vie et la circulation.

Merci de veiller à ce que vos haies ne débordent pas sur les trottoirs ou la voie publique, et à réaliser ces travaux dans le respect de l'environnement et des règles locales.

STOP

FEUX D'ARTIFICE

Tolérance 0

Deux feux d'artifice ont été tirés par des habitants au cours de l'année 2025.

Nous rappelons clairement que les feux d'artifice sont strictement interdits lorsqu'ils ne font pas l'objet d'une autorisation officielle.

Ces pratiques sont dangereuses : elles mettent en péril la sécurité des personnes, des habitations, des animaux et peuvent provoquer des incendies. Des sanctions sévères sont prévues par la loi.

Si vous êtes témoin d'un feu d'artifice, appelez immédiatement la gendarmerie (et non la Mairie).

Il est inutile de prévenir le lendemain ou une fois le tir terminé : l'intervention doit se faire en temps réel pour être efficace.

**La sécurité est l'affaire de tous.
Le respect des règles n'est pas une option.**

La Bibliothèque de Fontaine Bellenger

Un équipement culturel au service des citoyens



BÉNÉVOLES:

Anne-Marie, Jacqueline, Pierre-Patrick, Claudine, Yvette

La culture à portée de main

Des histoires pour tous à la bibliothèque

La commune de Fontaine-Bellenger a eu l'heureuse initiative de créer une bibliothèque municipale, en lien avec la Médiathèque Départementale, sous l'égide de Madame Laroche, alors maire de Fontaine-Bellenger.

Aujourd'hui, la bibliothèque est indépendante. Le Conseil municipal a voté un budget permettant l'achat de livres pour les enfants (scolaires) comme pour les adultes, avec des ouvrages récents et variés.

La bibliothèque est ouverte :

- le mercredi de 16h à 18h
- le vendredi de 16h à 17h

✦ Fermée pendant les vacances scolaires.

Les livres sont mis gratuitement à disposition du public.

N'hésitez pas à venir emprunter un ouvrage parmi les nouveautés.

Nous comptons sur votre visite et serons ravis de vous accueillir.

À bientôt à la bibliothèque !

8 MAI & 11 NOVEMBRE 2025

CÉRÉMONIES

Commémoratives

JEUDI 8 MAI 2025

Sous un beau soleil, la cérémonie du 8 mai a rassemblé une cinquantaine d'adultes et une petite quinzaine d'enfants. La fanfare d'Ailly a rythmé le rassemblement, très appréciée comme chaque année.

La commémoration s'est conclue par le verre de l'amitié dans la salle du conseil municipal. Le Maire d'Ailly a ensuite invité élus et Bérengois à poursuivre la cérémonie dans sa commune voisine pour un second moment de partage.



MARDI 11 NOVEMBRE 2025

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue sous un temps froid, ce qui a entraîné un peu moins de participation que d'habitude. Malgré cela, habitants et élus se sont recueillis pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France. La commémoration s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié partagé dans la salle du conseil municipal.

NOËL DES SEPTAGENAIRE ET PLUS
JEUDI 11 DECEMBRE 2025



Monsieur le Maire a été chaleureusement remercié par l'ensemble des invités.



Cette fin d'année 2025, les anciens se sont réunis pour un repas convivial dans la salle des fêtes d'une commune voisine, rassemblant 96 convives. L'ambiance a été chaleureuse et appréciée de tous. En milieu de repas, la compagnie de théâtre "Les Cabotins" a offert une représentation qui a ravi l'ensemble des participants.

Menu du repas

Blini avocat / saumon fumé
Mousselire butternut safrané et son
magret de canard fumé
Foisie gras accompagné de son pain
d'épice et sa compotée d'oignon
Sorbet Normand
Filet de bœuf sauce chasseur
Gratin dauphinois / Carottes glacées
Assiette de fromages
Bûche de Noël
(Nougat abricot avec
son biscuit pistache)

Noël des enfants

Vendredi 19 décembre 2025



Près de 80 enfants, accompagnés de leurs parents, ont répondu présents au spectacle de Noël. Magie, conte de fées, lapins... tout était au rendez-vous ! Chocolat chaud, friandises et photos avec le Père Noël sont venus compléter ce moment féérique.



Deux mascottes été présentes lors du Noël des enfants.

Un grand merci à Monsieur DOOM, Maire de Saint-Aubin-sur-Gaillon, qui, sans son accord pour le prêt de la salle des fêtes, cet événement n'aurait pas eu la même saveur.

Cette nouvelle organisation a largement séduit le public et la fête a été une vraie réussite !

MERCI !!!

Une année dans l'école Thomas Pesquet



ANNÉE 2025

Vous trouverez sur cette double page un échantillon des activités et sorties réalisées à l'école au cours de l'année 2025.

L'opération pièces jaunes

Cette année, les élèves de la classe de GS/CP ont participé à l'opération pièces jaunes afin d'aider les enfants malades.



Sortie à la ferme

Les élèves des classes de PS/MS et GS/CP sont allés à la ferme des peupliers afin d'en apprendre plus sur la confection des yaourts. Au programme, rencontre avec vaches et veaux, fabrication de beurre, dégustation de yaourts.



Semaine de fête à l'école



Tenue unicolore



Tenue chic et choc



Coiffure farfelue



CARNAVAL

Sortie à l'opéra et dans la ville de Rouen
Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 sont allés à l'opéra de Rouen et visiter la ville de Rouen.



Sortie vélo

Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont pédalé de la piscine de Louviers jusqu'au lac de Léry-Poses (aller/retour)



Sortie à la fac de sciences

Les élèves de CE2/CM1/CM2 se sont rendus à la faculté de Mont Saint Aignan pour réaliser des ateliers de sciences.



Sortie au collège

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège Suzanne Lipinska.



Le spectacle de fin d'année
 Quelques photos du spectacle de fin d'année
 sur le thème du tour du monde



Versailles

Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 sont allés visiter le château de Versailles afin d'en apprendre plus sur l'art.



11 novembre

Les élèves sont allés chanter la Marseillaise au monument aux morts de la commune.



"L'enfant apprend mieux en étant actif, en manipulant, en expérimentant, en découvrant par lui-même."

Célestin Freinet



Remise des livres de prix
 Tous les élèves de l'école remercient la mairie pour la remise de livre de prix pour la fin de l'année 2024-2025.



Exposons nous !

Les classes de PS au CP ont réalisé une exposition de leurs travaux d'arts plastiques.



La sortie de fin d'année

Cette année toute l'école est allée fêter la fin de l'année au zoo de Thoiry.



Plantation de l'arbre

Les élèves de maternelle ainsi que l'équipe enseignante, remercient les membres du comité des fêtes et la mairie pour le nouvel arbre.



ANNÉE 2025
RÉCAP EN IMAGE

Comité des fêtes

Fête de la Pentecôte
Participation à la Kermesse
Soirée paëlla
Végétalisons ensemble !
Loto de Noël



Bravo & merci
pour vos dons !



Notre mission cette année
était de faire briller le village
alors un grand merci et bravo
aux bénévoles qui
s'investissent pour vous !!



Nous vous donnons
rendez-vous les :

- 18/01/2026
- 14/02/2026

Pour suivre l'actualité
du comité & du village



06 03 23 84 92



comitedesfetesfb@gmail.com



Panneau
Pocket

2025 à l'accueil de loisirs des Canailloux



Comme chaque année, de nombreux thèmes ont enchantés les journées des enfants. L'accueil de loisirs a fait son show aux vacances d'hiver sur le thème du cinéma ; stop motion, courts métrages et intervenants proposant un spectacle autour des frères lumières et des lumières étaient au programme.

Les mercredis de l'année étaient sur les thèmes des 5 sens, Emma est venue nous proposer des ateliers sur l'alimentation et comment se préparer facilement un petit déjeuner ou un goûter original et équilibré. Aux vacances de printemps, les enfants se sont transformés en jardiniers, plantations, nettoyage, création d'un chemin sensoriel en land art.

Une activité Kart électriques a eu beaucoup de succès. Comme chaque année, les enfants ont participé au raid sportif inter centre avec tous leurs copains des autres accueils de loisirs de l'association l'ocal.

En juillet, les arts de la rue ont enchanté l'accueil de loisirs, une journée de chaque semaine un artiste professionnel proposait une initiation au « break dance », un autre proposait une découverte du « Human beat box » et notre graff Antu qui est venu nous initier au graff et nous aider à créer notre incroyable fresque. En août, la chocolaterie des Canailloux a envahie de gourmandises les journées de vacances. Visite de la chocolaterie Cluizel avec atelier de fabrication de chocolats et bien sûr dégustation. Une artiste de light painting a proposé des ateliers fluorescents et artistiques.

Cet automne, voyage en Amérique Latine, des journées colorées et festives ont réchauffé ces vacances. Les primaires ont participé à « l'aventure en forêt » dans le parc du château de Gaillon. En effet, pendant une semaine un « terrain d'aventures » était organisé par l'agglomération Seine Eure et l'association des « camps sur la comète ». Un terrain transformé en lieu de bricolage où les enfants, après avoir passé leur permis de bricoler on construit des cabanes avec des palettes, glissé sur un toboggan de boue, et fait cuire des chamallows sur le feu. Les maternelles ont assisté à un magnifique spectacle de magie.

Le projet d'échange intergénérationnel s'est développé, les enfants vont proposer des ateliers aux résidents de l'Ephad de Tosny un mercredi par mois, et à chaque période de vacances les résidents viennent à l'accueil de loisirs, des moments riches en émotions et en partage.

Depuis ces dernières vacances, la poésie vient nous rendre visite une fois par mois et ce jusqu'à l'été prochain. Le poëtobus (mis en place par la Factorie) s'installe à l'accueil de loisirs pour un après-midi poétique.

Cette belle année se terminera par le spectacle de Noël tant attendu, « le Kid's cabaret de Noël ».

De nombreuses surprises attendent encore les enfants en 2026...

Contact

www.assolocal.fr/02.32.69.51.84

LA DYNAMIC'BERENGEOISE

L'association la « LA DYNAMIC BERENGEOISE » a été créée le 15 juin 1988, elle a pour objet "la pratique d'activités recherchant un bien-être, visant l'enrichissement culturel et spirituel".

L'association est ouverte à tous les habitants Homme et Femme de Fontaine, quel que soit l'âge, retraitée ou non, à leur conjoint, aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes affiliés de GENERATIONS MOUVEMENT de l'EURE.

Le bureau se compose de :

- Claudine ROYER, Présidente
- Jacqueline DUPLOUIS, trésorière
- Bernadette RIZZOTTI , secrétaire
- Monique RIEUTORD, Membre
- Christiane GODEMENT, Membre



Repas de Noël du 13/12/2025

Nous nous réunissons tous les jeudis après midi à partir de 14 heures pour jouer à différents jeux : belote, nain jaune, rumikub ...etc, et partager de délicieux gâteaux faits chaque semaine par un ou une adhérente différent.

Une fois par mois, nous programmons un repas :

- Soit au local : repas crêpes et repas froid
- Soit au restaurant
- Soit un Cabaret : Manège de TILLY – et ENFANTS TERRIBLES

L'association a célébré NOEL par une très bon repas préparé par Mr COURTONNE le samedi 13 décembre 2025 à la salle des associations. Le père NOEL nous a rendu visite à la grande joie des adhérents, il a fait une distribution de chocolats à chacune et chacun. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

N'hésitez pas à vous joindre à nous.

L'équipe de la Dynamic'Bérengeoise



UNE PREMIERE ANNEE RICHE ET FONDATRICE POUR L'APE DES ASTRONAUTES

Créée lors de son assemblée générale constitutive en septembre 2024, l'année scolaire 2024-2025 marque la naissance et la première année d'activité de l'Association des Parents d'Élèves (APE) des Astronautes de Fontaine-Bellenger.

Tout au long de l'année, l'APE s'est mobilisée avec énergie.

En octobre 2024, une vente de bonbons a permis de lancer concrètement les premières actions. Les mois de novembre et décembre ont ensuite été rythmés par les traditionnelles ventes de chocolats et de sapins de Noël, des rendez-vous désormais bien ancrés et appréciés.

L'engagement des familles ne s'est pas démenti au fil des mois. En janvier 2025, l'APE a organisé une benne à papier, action à la fois solidaire et écoresponsable. En février, la vente de brioches a rencontré un beau succès, suivie en mars par une vente de crêpes, très attendue des enfants.

Le mois d'avril a été marqué par une vente de chocolats de Pâques ainsi que par la distribution de gâteaux avant les vacances, un moment convivial et gourmand pour tous les élèves. En mai, l'APE a proposé une vente d'objets personnalisés, des planches à découper décorées des dessins des enfants de l'école, une action originale et très appréciée des familles.



Vente de Noël du 18.12.2025

Grâce à l'ensemble de ces actions, 4 420 euros ont pu être versés à la coopérative scolaire, contribuant directement au financement de projets et d'activités au bénéfice des enfants.

Au-delà des résultats financiers, cette première année a surtout été celle de la structuration de l'APE. Un important travail a été mené sur la communication, afin de mieux informer et associer les familles, et les bérengétoises et bérengétois. Des partenariats solides et porteurs ont également été mis en place, en particulier avec la mairie et les employés communaux, dont le soutien a été précieux, ainsi qu'avec le comité des fêtes, qui a prêté main forte à plusieurs reprises tout au long de l'année.

Goûter à la sortie de l'école



Dans cette même dynamique, en décembre 2025, l'APE s'est associée au spectacle de l'école pour proposer une vente d'objets de Noël. Ces créations ont été réalisées à la fois par les enfants lors des temps périscolaires (un grand merci à Linda, Hélène et Leïla pour leur mobilisation et leur investissement sur ce projet) mais également par des parents et des habitants du village. Cette action a une nouvelle fois démontré que notre village regorge de ressources créatives, au service de projets collectifs et solidaires.

Fort de cette dynamique, l'APE aborde l'année 2025-2026 avec enthousiasme et ambition.

Enfin, le point d'orgue de l'année a été, comme le veut la tradition, la kermesse de juin, temps fort festif et fédérateur pour l'ensemble de la communauté scolaire.

L'objectif est clair : poursuivre sur cet élan, proposer de nouveaux projets (préparez-vous notamment à une grande boom de Pâques !), impliquer encore davantage de parents, toujours dans un esprit de coopération et de bienveillance.

👉 L'APE est toujours à la recherche de bénévoles, que ce soit pour donner un coup de main ponctuel lors des événements ou pour s'investir plus régulièrement dans la vie de l'association. Chaque aide, même modeste, est précieuse.

Un grand merci à toutes celles et ceux (parents bénévoles, enseignants, personnels communaux, partenaires associatifs) qui ont contribué à faire de cette première année une véritable réussite.

Mathilde AUBÉ,
Présidente de l'APE des astronautes de Fontaine Bellenger

ASSOCIATION SPORTIVE AILLY – FONTAINE BELLENGER

50 Les Aulnes 27600 Ailly

Cette année le club de football à engager plusieurs équipes :

U6, U7, U8, U9, U10, U11

Ainsi qu'une équipe U15 en entente avec le club de la croix Saint Leuffroy

L'équipe senior avec une trentaine de joueurs. Un grand merci à nos nouveaux sponsors :
Toit service ATIM

Mardi entrainement 18h 19h pour nos jeunes
Mardi et jeudi 19h 21 h pour nos seniors

Prochaines dates à retenir
14/03 /2026 repas dansant
27/06/2026 Tournoi fin d'année interne
18/10/2026 Foire à tout Ailly

Les Membres du bureau et bénévoles vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
Deparrois David (pour tous renseignements 0670798688)
Président de L'ASAFB



LA GYM'S DU PLATEAU DE MADRIE

La Gym du Plateau de Madrie vous accueille tous les mardis de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Fontaine-Bellenger (Mairie, Place Etienne Lemeilleur) pour deux cours de renforcement musculaire dispensés par une professionnelle diplômée.

Le cours de 18h30 à 19h30 consiste en une séance cardio avec renforcement musculaire. Les cours sont très variés, très dynamiques, en musique mais chacun y va à son rythme grâce aux propositions adaptées de mouvements plus ou moins cardio de notre coach.

Le cours de 19h30 à 18h30 consiste en une séance mélangeant Yoga, Pilates et Taïchi donc très peu cardio mais axé sur un renforcement musculaire.

Nous disposons de différents matériels tels que tapis de sol, haltères, élastiques, petits ballons, cercles de Pilate, etc...

Nous accueillons les adhérentes et adhérents à partir de 14 ans (un cours d'essai possible) et la cotisation annuelle est actuellement de 70 € pour un forfait 1h de cours et 120 € pour un forfait 2h de cours.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à passer un mardi soir, téléphonez ou envoyez un sms au 06 12 17 47 56 (Sophie Léhé, Présidente)



LES MARCHES BÉRENGEISES

Vous avez envie de marcher dans la nature; de rencontrer d'autres personnes, venez nous rejoindre aux Marches Bérengéaises. Ce club de randonnées vous accueillera et vous fera partager nos excursions.

Nous marchons une fois en semaine (soit le mercredi matin ou le jeudi matin) pour des reconnaissances et le dimanche matin tous les quinze jours environ 10 km.

Contact: syth@orange.fr

Tel: 06 02 09 37 92



L'Agglo investit dans votre quotidien

Découvrez ce qui est subventionné



Chers Bérengeois,

L'Agglomération Seine Eure de Louviers participe financièrement à l'achat d'un composteur, lombricomposteur à hauteur de 100 % du prix d'achat, dans la limite de 150 € par foyer.

Et ce n'est pas tout !



Couches lavables

L'Agglo Seine-Eure participe financièrement à hauteur de 50 % du prix d'achat de couches lavables, dans la limite de 250 € par foyer.



B.A.F.A.

Profitez de l'aide financière de l'Agglo Seine-Eure pour passez le BAFA, et devenez animateur ! Financement, démarches... la direction enfance éducation vous accompagne ! Infos au 07 89 71 21 09 / courriel.BAFA@seine-eure.com



Frelons asiatiques

L'Agglo Seine Eure se mobilise depuis 6 ans pour lutter contre le frelon asiatique. Elle propose désormais une prise en charge à hauteur de 80 € maximum par nid, en complément d'une éventuelle aide départementale.

Collecte sur rendez-vous !



Et les encombrants ?

Vous n'avez pas de voiture pour transporter vos encombrants en déchèterie ?

Prenez rendez-vous auprès la direction Propreté de l'Agglo au 02 32 50 85 64 ou faites votre demande en ligne.

Les déchets concernés sont les canapés, armoires, matelas et sommiers abimés, ...
Ne seront pas ramassés : les gravats, les déchets verts, les produits dangereux, les pneus, les bouteilles de gaz, les téléviseurs, les cartons, les chaises et les petits objets.



INVITATION

Voeux du Maire

Sur réservation uniquement -
Coupon-réponse à déposer dans la BAL de la Mairie
Avant le 13 janvier 2026 !

LE VERRE DE L'AMITIÉ VOUS SERA OFFERT

16

JANVIER

VENDREDI

A 19 H 00

CANTINE SCOLAIRE

9 PLACE ETIENNE LEMEILLEUR

